

DE L'INTERIEUR.

La frégate des Etats-Unis le Hornet, capt. Charlton, est arrivé à Pensacola le 5 Aout, d'une croisière autour de l'île de Cuba etc.; après une absence de 31 jours, et est repartie le 7 pour protéger dans le Golfe du Mexique. Le John Adams croisa au Sud, et le Natchez dans le Nord de l'île.

AGRICULTURE.

Coton dit Sea-Islands.—On a souvent, dans la Louisiane, fait l'essai de cette espèce de coton, mais il n'a pas été considéré assez productif par les habitans : la raison en est que la culture de cette denrée n'a pas été continuée assez longtemps pour accimuler la plante. Voulez pour preuve celui du Mexique dont la graine a été apportée en ce pays il y a trois ans. La première année, la culture de cette plante n'a été qu'une perte de travail ; l'année dernière à peine ce coton a-t-il produit quelque chose, et à présent il n'est pas égal au coton créole, ni à celui du vieux Mexique ; l'année prochaine il produira probablement plus qu'aucun des deux. Le coton des îles (sea-islands) n'a jamais eu jusqu'ici la même chance. En 1820, mon voisin, John Anderson m'a donné un plein mouchoir de graine venant des Natchez, où ce coton avait été cultivé deux ans ; j'ai été très-content de ce qu'il a produit, ainsi que de la longueur de la soie ; l'année dernière il a produit beaucoup plus, et il a été plus précoce ; cette année il produira auant que tout autre, et on le cueille en ce moment. Mes ventes faites à la Nouvelle-Orléans et à Liverpool de la petite quantité récoltée l'année dernière, a rapporté 50 pour cent au-dessus du cours de l'autre espèce ; et je considère que ce coton vaut encore davantage ; il est plus facile à cultiver et passe au moulin ; mais il faut cueillir souvent afin de ne pas lui donner le temps de tomber.

J'aurai pour le moins cent barils de graines à vendre à \$5 le baril. Juste à ce jour je n'ai pas vendu un seul baril de graines ; mais j'en ai acheté beaucoup, et je ne vois rien de plus naturel que de me récupérer de la même manière. Aux Attakapas, aux Opelousas et dans LaFoarche, ce coton produira admirablement. Ceux qui voudront avoir de la graine voudront bien m'en informer de bonne heure ; et l'on commencera à la délivrer dans les sacs, au 1er Janvier prochain.

Paroisse Iberville. PHILIP WILFREZ.

FEUILLETON.

Quelques faits par un Anglais, à un Américain à son arrivée à Liverpool.

L'Anglais.—A quoi s'occupent vos journaux, aux Etats-Unis ?

L'Américain.—A déchirer en pièces les caractères du Président, du Secrétaire d'Etat et du général Jackson.

L'Anglais.—Bravo ! Nous ne serons pas fâchés de pouvoir dire, d'après votre propre autorité, que vos hommes d'Etat sont des coquins et des imposteurs !

LA FAMEUSE-SIREE.

Nous avons vu cette négresse ; elle fut réellement telle qu'on nous l'avait dépeint : par une bizarrerie de la nature, elle a les jambes semblables à celles d'un singe, mais ses pieds sont aussi courts, et semble héritier de ses godasses de la jeuneuse, son thème favori est la grise ; dans l'âge mûr, la raison ; dans la vieillesse, l'expérience. Par là, l'homme médiocre prétend au jugement, l'homme d'esprit au génie, et l'homme supérieur se croit universel. Lorsque les qualités manquent, il cherche à faire prendre le change sur les défauts. L'avariété s'appelle économie, la prodigieuse générosité, la colère vivace, la drôlerie franchise. Celui qui tirait autrefois vanité de sa force et de sa bonne santé, vous entraînent aujourd'hui avec condescendance de sa délicatesse, et même de ses souffrances ; il en trouve la cause dans un excès de sensibilité : celle qui sachait son âge à quarante ans, augmente à quatre-vingts.

QUATRAINES.

Sur un voyage de porcelaine.

Fracture de l'os de l'index humaine, tout comme ressemblé en ce brillant séjour, l'amitié, la gloire, la fortune et l'amour,

Souvenirs de porcelaine.

(M. M. Bourassa.)

NAUFRAGE DU P. F. DUMONT EN AFRIQUE.

Extrait de la relation publiée par lui-même, au siège de Paris, et maintenant à l'hospice royal des Invalides.

L'histoire des naufrages modernes offre peu d'exemples d'une mort si semblable à celle dont plus allongée dans le tableau, nous ne nous souvenons point d'avoir la moindre part la relation d'un naufrage qui, par la durée et par le nombre et le genre des souffrances de la victime, puisse être comparé à celui de malheureux Dumont.

Pierre-Joseph Dumont naquit à Paris en 1768, il quitta la maison paternelle à l'âge de 12 ans, pour se mettre au service d'un capitaine de marin qu'il suivit dans l'expédition de Malte, au mois de Novembre 1782; il s'embarqua au port d'Algérie, en Espagne, sur le brick français le "Léon", monté par cent quarante hommes, et qui devait se rendre à Mahon. Le soir même de son départ, une violente tempête s'leva, et vers minuit la force des vagues jeta le bâtiment évidiblement sur les côtes d'Afrique, entre Oran et Alger. Soixante personnes de l'équipage disparaissent sous les flots et quatre-vingt seulement parviennent à terre, assaillis de lassitude. A peine y avaient-ils pris pied, qu'ils furent assaillis par les bouabas arabes, n'ayant d'autres armes à leur opposer que le sabre, ils essayèrent vainement de se défendre ; quelques-uns se laissèrent égorguer contre des montagnes ; d'autres, et notamment Dumont, opposèrent une courageuse résistance ; mais, tombé par le nombre, il fut obligé d'offrir après avoir été percé d'un coup de lance et frappé d'une hache dans la jambe. Lorsque tous ces malheureux naufragés eurent été mis hors de combat, les bouabas regagnèrent leurs montagnes, emportant tout ce qui trouvait sous leurs pieds.

"Nous étions encore, dit le pauvre Dumont, environ quatre-vingt personnes, plus ou moins blessées." À peine le jour parut-il, que les Arabes revinrent au galop ; ils nous firent les bras en croix et nous assiégeant à la queue de leurs chevaux.

"Plusieurs de mes compagnons, ainsi traités, tombaient de faiblesse et de douleur. Nous marchions lentement de suite ; nos gardiens étaient bons à faire voyager le jour, de peur que d'autres bouabas ne viennent nous arracher de leurs mains. Durant le jour, ils campaient dans les bois, autour de nous, un peu de pain et d'eau suivaient les routes de notre vie. La marche se fit de jour, parce que nos conducteurs n'avaient plus rien à craindre ; nos souffrances se renouvelaient, car chacun de nos pas nous ouvrait nos blessures que le sang séché avait un peu réfermées. Nous arrivâmes le soir à la montagne Tille, demeure du sheik Osman.

"Nous étions présentement, il nous demanda à quelle nation nous appartenions, et lorsque nous lui eûmes répondu que nous étions Français, il s'écria : — François ! sans foi, sans loi, maîtres et esclaves. — Puis il ajouta : — Qu'en as-tu fait de la chose ? — Cet ordre reçut à l'instant son exécution.

"J'étais extrêmement fatigué le ventre horriblement enflé ; mes compagnons n'étaient pas moins souffrant ; trois d'entre eux moururent quelques jours chemise, hors un court jupon de laine, à l'ambassade des Esquimaux. On nous attacha deux à deux à une chaîne d'environ dix pieds de long, pesant soixante livres ; elle est fixée au pied par un grillage, morceau de fer en forme de fer à cheval ; on passe une cheville enfoncée par une chape pour en aléger le poids ; l'esclave se fait une ceinture d'herbes ou de châvres, avec laquelle il se relève deux ou trois pieds qu'il laisse tomber à volonté, mais elle ne quitte jamais le grillage, de sorte que ces hommes sont inseparables tant que la chape, enfoncee à coups de mattois, y demeure, et on ne la retire que pour changer l'un des deux compagnons.

"Ainsi nous, chargés de fer, nous fûmes conduits au bagné, qui se trouve encore à une distance du palais. Ce bâtiment, d'une taille extraordinaire, ressemble à une vaste grotte ; deux mille esclaves y sont détenuz ; il faut pour tenir aisément deux mille esclaves, il y en a environ quarante pieds de largeur et de hauteur, d'épaisseur ; le toit ressemble à une arche qu'il se compose de planches de bois d'ardoise ; il est bas, comparé à une église ou à un édifice ; un mélange de chaux et de sable forme le plafond. Quoiqu'il ait pratiqué un grand nombre de fenêtres fermées par des grilles barrières de fer serrés, le lugubre est très-obscure, ses environs, à la hauteur de seize ou d'avoisine, permettent de voir toutes les nuit ; les esclaves, écrasés tout entier, allongés, allongés, allongés, allongés, allongés, allongés, allongés, allongés, pressent à travers les grilles, dans l'obscurité épouvantable qui fait disparaître leur éloignement ; les fenêtres, larges et larges, sont séparées par un intervalle de dix pieds.

"Sur la hauteur des murs entoure une terrasse, ligneuse, couverte de gravier, assez roulante pour servir à une partie de la décharge des déchets. Il y a entre plusieurs, environ 20 pieds de distance entre elles ; on y monte en décharge par une échelle très-large, capable de soutenir trois hommes de force, qui s'élève et s'abaisse comme un pont-levis. Arrivés à la terrasse, les gardiens se rendent à leur gendarmerie respective, ils entretiennent un feu de charbon pour allumer leurs pipes et chauffer leur café. Constantement vêtus, sans jamais quitter leurs vêtements, ils tiennent souvent des coups de fusil chargé de graisse, sur les esclaves qui font un peu de bruit dans la grotte. Ils veillent contre nos sentinelles, et n'avertissent fréquemment par ces mots : Prends garde aux chiens.

"Au milieu du bagné, pavé en pente des deux côtés, passe un ruisseau de deux pieds de large, qui emporte les immondices des esclaves. L'eau vient d'une centaine de tessoux de bœufs préparés pour la construction. Les arbres la tirent des roches voisines, et la transportent dans des outres portées sur des charrettes. Ces tessoux sont suspendus au bout du bagné ; on en laisse tomber l'eau par le moyen d'une cheville attachée à la partie de devant.

"Entre autres, les esclaves se réjouissent de voir de nouveaux compagnons de leur misère. On retint notre chaîne par le milieu, avec un cadenas, à un pieds dans la muraille à trois pieds de hauteur. On nous accorda un peu de paille, une paire pour couiller, et la permission de dormir sur nos pentes ; ce qui n'était pas aisé, car

des pelotes de jumelles nous tombaient sur le corps ; nous les écrasions par poignées en nous éveillant en sursaut, de sorte que le matin, nous regardions non égarés et mal, nous nous étions, avec le plus grand étonnement, tout vêtus, de pustules et d'un sang noir. Les vêtements nous assaissaient trop et nous faisaient mal ou pleurer devant deux mille hommes tout nus, sur deux rangs, avec des barbes d'une effroyable longueur, et que pour la pitié, le misérable boîte de Peat dans des vêtements humides, faites de vase.

"Quoique mes blessures me causassent de grandes douleurs, surtout le coup de lance qui me transversait le corps, il me fallut aller au travail comme les autres, à six heures du matin, traîner la chaîne, et ramassant (on nous les jetait comme à des chiens) trois épis de blé de Turquie pour déjeuner, dîner et souper. On broie ces épis, et l'on en mange la farine, que l'on dilue, si l'on peut, car les gardiens aux champs ne donnent pas d'eau. Après avoir tiré toute la journée une charrette avec une douzaine d'esclaves, je fus ramené à la nuit tombante en prison, écrasé de lassitude, et meurtri des coups que j'avais déjà reçus pour assurer ma maccouture au régime des gardiens, qui n'admettent jamais la parole qu'en frapper. Un lundi voisin de ma chaîne, touché de mes souffrances, prit un bâton qu'il enveloppa de chaîne, il le fit entrer dans la plâtre du coup de lance, l'ouvrit l'extrémité qui s'était refermée, parça la peau, en me causant d'indescriptibles tourments toutes les fois que le bâton tournait, et vint à bout d'établir un espèce de sillon avec de la paille qu'il avait nouillé dans l'herbe et de la mousse pilée devant moi dans un cratère. Je fis une pelote de chaîne, que je portais constamment à ma ceinture, et l'envoyai aussitôt, comme je viens de le dire, je guéris au bout de trois mois. Il me restait encore un peu de douleur de la hache qui m'avait atteint au mollet, je m'en affranchis à l'aide d'un mauvais contremet : la hache ôtée, la douleur cessé.

"Tous les deux mille personnes du bagné, il se tressaient des vieillards ; ceux-ci n'ont qu'une demi-chaîne ; on les occupe dans l'intérieur du bâtiment à nettoyer les ordures, à faire écouter les eaux, à rôtir les pumices avec de la paille et laver au bout de long bâtons, &c. &c. Ces esclaves sont encore plus maltraités que les autres ; car étant battus par les gardiens, ils deviennent encore les esclaves des esclaves, dont l'indépendance invitée par les gardiens, et qui sont une prompte vengeance, tantôt en leur écrasant au visage, tantôt en les frappant, tantôt en leur brûlant des poitrines. Quand leur faiblesse ne leur permet plus aucun travail, les gardiens les tuent d'un coup de fusil ; il en est de même des jeunes gens qui tombent malades et laissent peu d'espoir de guérison ; on jette alors les cadavres, qui sont aussitôt déchirés par des animaux énormes, environnés.

(Continuer.)

A Cuxhaven, le 3, le Brunswick.

A Liverpool, le 5, le Hampton.

A 10, le 11, l'Antioch.

Les navires Mount Washington et Minotaur, 10.

Partis pour la Nelle. — Orkney, le 9.

Le David Cannon et le Lady Dufferin.



Gentes Jupiques.

Notes des ventes publiques Qui se feront aujourd'hui et demain.

A l'entier de T. Moisy, marchandises édées et combustibles.

Par G W Boyd & Co, cotonnade, satinets, draps, voiles, draperies, chapeaux, papier, papier peint, papier gaufré, vin en caisses, cuivre, tasses &c.

Au bureau du sbirry, à midi, deux marchandises sèches, et le même jour à 4 heures au No. 102, rue Bugatti, des membrilles.

A l'entier de A. Le Carpenter, marchandises et combustibles.

AUX AMATEURS D'HUTERES. EXCELLENTES HUTS DE SARDINIE, à vendre

2 oct. A. Michoud, rue de la Levée No. 67

COUR DE PARIS pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.

24 Sept. 1827.—Présent l'bon: J. Pitot, Eulalie Bruslé f., de c. L. contre Norbert Fortier son mari, h. de c. l.

CETTE affaire a été appelée, du contentement des parties, à la Cour, qui, après avoir ouï les témoignages et étant assise, a ordonné, adjugé et décreté qu'une séparation de biens ait lieu entre ladite Eulalie Bruslé et ledit Norbert Fortier, son mari, conformément à la loi ; et il est de plus adjugé et décreté que ladite Eulalie Bruslé recouvre des biens dudit Norbert Fortier, la somme de cinq-cent trente-sept piastres et quarante cents, qui doit être payée par privilège et préférence, et en vertu d'une hypothèque tacite que ladite Eulalie Bruslé a, par les lois de cet Etat, sur toutes les propriétés de son mari pour assurer le paiement des réclamations parapheux, ainsi que les frais.

(Signé) Jas. Pitot, juge
Je certifie ce qui est ci-dessous.

Parish Court for the Parish and City of New-Orleans, Sept. 24th 1827.
Present the honorable James Pitot.
Eulalie Bruslé f. w. of c. vs. Norbert Fortier her husband f. m. of c.

THIS cause came on for trial by consent of parties, whereafter hearing the evidence, the Court being assized, it is ordered, adjudged and decreed, that a separation of property between the said Eulalie Bruslé and the said Norbert Fortier, her husband, do take place according to law, and it is further adjudged and decreed, that the said Eulalie Bruslé do recover from the estate of the said Norbert Fortier the sum of five hundred and thirty-seven dollars and forty cents, to be paid by privilege and preference and by virtue of the tacit mortgage which the said Eulalie has by the wife of this State on all the property of the husband to secure the payment of the just debts, expenses and attorney fees.

(Signed) Jas. Pitot, judge.
I do hereby certify the above.

Oct 1. T. Michaud, clerk.

Pharmacie à vendre.

Le Docteur Heilbron, ne pouvant, à cause du mauvais état de sa santé, renoncer convenablement aux affaires de sa PHARMACIE, désirent en défaire à des conditions très-avantageuses pour celui qui en ferait l'acquisition.

La pharmacie est établie au faubourg Marigny, à l'enclosignare des rues Moreau et la Paix, ces rues sont très-passiées, et bien que l'établissement ne date que depuis peu, et que la maladie du Dr. Heilbron le force à le tenir fermé très-souvent, il y a déjà une jolie clientèle de formée. Les ventes journalières, au détail, se montent de cinq à six guerdes. Il n'est pas doutieux qu'une personne qui aurait une connaissance parfaite de la pharmacie, puisse y faire très-bien ses affaires.

La boiserie de la pharmacie est toute neuve et proprement peinte et les bocaux et vases sont en verre fin, et il n'y a rien d'endommagé. Les médicaments sont frais, et au complet.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.

Le Dr. Heilbron est inventé de l'agence de plusieurs docteurs de l'Allemagne, desquels il a obtenu divers remèdes secrets, inventés par les plus célèbres hommes de l'art, de ce pays ; il en présente les remèdes, accompagnés des publicités, à ceux qui en désireraient faire l'acquisition.

BALIZE. 30 Sept.

Arrivés,

25 brick Watchman, Mason, Boston 23 jours

26 brick Amelia, Allard, Havre 8

26 brick Crisis, Lycke, Havre 8

30 brick Aspasia, Key West 26

navire China-Drew, Saville 26

Partie.

30 brick Lanner.

MEMORANDA.

Lloyd's List, 10 Sept.

Arrivé le 8, à Hastings, le Mexicain, Beylard de la Nile-Orléans.